

Bonjour,

JE SUIS FAVORABLE A LA SOLUTION N°3 QUI PLACE LA LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER AU PIED DU BARRAGE PRINCIPAL D'ENTRÉE QUI SÉPARE L'ESTUAIRE DU LAC MARIN.

Bien cordialement

Luc Dumont

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]